Contrats Natura 2000 32312D029000004 et 32312D029000023 de mise en défens des végétations littorales

Bilan des travaux réalisés sur les deux premiers secteurs et demande modificative suite notamment aux tempêtes de l'hiver 2013-2014

Septembre 2014



Kevradoù Natura 2000 32312D029000004 ha 32312D029000023 klouidi da wareziñ an tevenn

Rentañ kont al labourioù kaset a-benn ha goulenn evit cheñch ar raktres kentañ da heul taolioù mor ar goañv 2013-2014

Miz gwengolo 2014







Bilan des travaux réalisés sur les deux premiers secteurs et demande modificative suite nota	ımment aux tempêtes de l'hiver 2013-2014

Contrats Natura 2000 32312D029000004 et 32312D029000023 de mise en défens des végétations littorales Bilan des travaux réalisés sur les deux premiers secteurs et demande modificative suite notamment aux tempêtes de l'hiver 2013-2014. Septembre 2014.

Kevradoù Natura 2000 32312D029000004 ha 32312D029000023 klouidi da wareziñ an tevenn Rentañ kont al labourioù kaset a-benn ha goulenn evit cheñch ar raktres kentañ da heul taolioù mor ar goañv 2013-2014. Miz gwengolo 2014.

Rédaction / Skrivet gant :

Nicolas LONCLE

chargé de mission Natura 2000, Mairie de Guissény kargad a gefridi Natura 2000, Ti-Kêr Gwiseni guisseny.n2000@gmail.com tel./Pgz: 02 98 25 69 57

Coordonnées Mairie de Guissény / Mont e darempred gant Ti-Kêr Gwiseni mairie.guisseny@wanadoo.fr tel./Pgz : 02 98 25 61 07 Fax/Faks: 02 98 25 69 69

Table des matières

I -Situation d'avancement des travaux et demande modificative	5
I.1 -Décalage d'un an par rapport au calendrier prévisionnel	5
I.2 -Modifications par rapport au projet initial	
I.2.1 -Description des modifications	
I.2.2 -Raisons pour les modifications	
I.2.2.a -Dégradations des équipements entre le dépôt du projet et la réalisation des travaux	
I.2.2.b -Tempêtes de l'hiver 2013-2014	
I.2.2.c -Stratégie et priorités pour la mise en défens	5
I.2.3 -Cadre pour les modifications	6
II -Situation par secteurs	6
II.1 -Aod Ar Groaz (secteur 1)	
II.1.1 -Avancement des travaux	
II.1.2 -Modifications réalisées	
II.2 -Dune de la Sècherie(secteurs 11 à 14)	
II.2.1 -Gwenn Drêz (secteur 11)	
II.2.1.a -Avancement des travaux	
II.2.1.b -Modifications réalisées	
II.2.1.c -Modifications envisagées	
II.2.2 -Aod Enez Du(secteur 12)	
II.2.2.a -Avancement des travaux	
II.2.2.b -Modifications réalisées	
II.2.2.c -Modifications envisagées	7
II.2.3 -Aod Ar Vougo (nord-est) (secteur 13)	
II.2.3.a -Avancement des travaux	
II.2.3.b -Modifications réalisées	
II.2.3.c -Modifications envisagées	
II.2.4 -Aod Ar Vougo (sud-ouest) (secteur 14)	
II.2.4.a -Avancement des travaux	
II.2.4.c -Modifications realisees	
II.3 -Presqu'île des Dibennou-An Ode Wenn (secteurs 3 à 8)	
II.3.1 -Aod Vihan An Ti Hard (secteur 3)	
II.3.1.a -Avancement des travaux	
II.3.1.b -Modifications réalisées	
II.3.1.c -Modifications envisagées	
II.3.2 -Aod An Ti Hard (secteur 4)	8
II.3.2.a -Avancement des travaux	
II.3.2.b -Modifications réalisées	8
II.3.2.c -Modifications envisagées	
II.3.3 -An Dibennou (secteur 5)	
II.3.3.a -Avancement des travaux	
II.3.3.b -Modifications réalisées	
II.3.3.c -Modifications envisagées	
II.3.4 -Porz Olier (secteur 6)	
II.3.4.b -Modifications réalisées.	
II.3.4.c -Modifications revisagées	
II.3.5 -Porz Ar Bagou (secteur 7)	
II.3.5.a -Avancement des travaux	
II.3.5.b -Modifications réalisées	
II.3.5.c -Modifications envisagées	9
II.3.6 -An Ode Wenn (secteur 8)	9
II.3.6.a -Avancement des travaux	9
II.3.6.b - Modifications réalisées	
II.3.6.c - Modifications envisagées	
II.4 -Synthèse des linéaires par grands secteurs	9
II.5 -Cartographies	9

I - Situation d'avancement des travaux et demande modificative

1.1 - Décalage d'un an par rapport au calendrier prévisionnel

Le projet de demande d'aide déposé prévoyait des travaux démarrant fin 2012. Suite au décalage du lancement du marché public, les travaux ont démarré un an plus tard c'est à dire fin novembre 2013.

1.2 - Modifications par rapport au projet initial

I.2.1 - Description des modifications

Les travaux menés jusqu'à présent ont globalement suivi les plans déposés lors de la demande. La demande précisait toutefois qu'il pourrait y avoir des modifications ponctuelles pour des contraintes techniques notamment. Ces modifications sont visibles sur les cartes qui font apparaître le projet et la situation après travaux. Lorsqu'il est jugé nécessaire, une description complémentaire est apportée des travaux par secteurs.

1.2.2 - Raisons pour les modifications

I.2.2.a - Dégradations des équipements entre le dépôt du projet et la réalisation des travaux

L'inventaire des équipements existants et le projet de leur rénovation pour la mise en défens a été effectué au premier trimestre 2012. Il s'est écoulé près de deux ans avant la réalisation des travaux. Des clôtures qui ne nécessitaient pas de réparation début 2012 nécessitaient une lors du passage de l'entreprise ; des ganivelles qui début 2012 ne nécessitaient qu'une réparation se sont dégradées et il était ou serait justifié de les changer. L'exposition au vent et au sel sont les facteurs principaux de dégradation, peu d'actes d'incivisme sont constatés sur le site.

Il avait été signalée avant dépôt du projet par les services de la DDTM que les budgets en 2012 pour les contrats Natura 2000 étaient restreints et qu'il n'était pas certain qu'un tel contrat de mise en défens susceptible de consommer une part importante des fonds soit accepté si cela devait se faire au détriment de plusieurs contrats sur d'autres sites. Aussi le chargé de mission avait ainsi conçu un projet minimisant les dépenses en ne remplaçant par du neuf que les clôtures très dégradées ne jouant plus leur rôle de mise en défens. C'est pourquoi, la réparation de nombreuses ganivelles a été choisie alors qu'il eut été préférable d'opter pour un changement à neuf.

I.2.2.b - Tempêtes de l'hiver 2013-2014

De nombreuses tempêtes se sont produites sur le littoral breton en particulier de décembre 2013 à mars 2014. Elles se sont caractérisées par des vents forts parfois couplés à des forts coefficients de marée. Sur le littoral de Guissény ces tempêtes ont eu comme conséquence une érosion forte de secteurs dunaires (jusque 15 m de recul!) et également de dégrader des équipements qui jusque là demeuraient dans un état suffisant pour assurer leur rôle de mise en défens (cf. I.2.2.a).

Les secteurs les plus touchés sont les dunes de la Sècherie (secteurs 11 à 14) et la presqu'île d'An Ode Wenn – An Dibennou (secteurs 3 à 8). Les travaux d'Aod Ar Groaz (secteur 1) étaient terminés avant les tempêtes. Ils n'ont pas été impactés à l'exception des descentes de plage ouest où l'extrémité des ganivelles et un poteau de monofil se sont retrouvés déchaussés sur 1 m suite au recul de la dune de plus de 3 m. Sur le secteur de la Sècherie, les ganivelles de la descente de plage An Ode Dreuz face à Enez Du ont également été désensablées suite à la tempête de début février. Enfin, le secteur d''An Ode Wenn – An Dibennou a été fortement touché impliquant la fermeture de plusieurs tronçons du GR34 dont certains sont toujours fermés à la date de rédaction de ce rapport. Les travaux sur ce secteur n'étaient pas engagés mais l'érosion implique de revoir en partie les aménagements prévus. Pour certains secteurs, en particulier Aod Vihan An Ti Hard (secteur 3), il est heureux que les aménagements prévus n'aient pas été réalisés car il est probable qu'ils auraient été complètement détruits.

Enfin, le projet prévoyait des travaux sur descentes de plage des dunes de la Sècherie (suppression de ganivelles dégradées et positionnement un peu différent de nouvelles ganivelles). Ces travaux sont abandonnés car l'érosion des descentes de plages est telle que les anciennes ganivelles ont été arrachées et qu'il n'est pas possible d'en implanter de nouvelles.

1.2.2.c - Stratégie et priorités pour la mise en défens

Les conséquences des tempêtes contraignent à repenser les aménagement dans certains secteurs. De plus lors de l'élaboration du projet, le chargé de mission n'était en place que depuis quelques mois et sa connaissance du site et de sa fréquentation à des fins de loisirs a évolué. Certains aménagements envisagés auraient un intérêt faible voir nul alors que certains secteurs notamment suite aux tempêtes nécessitent une mise en défens accrue.

Il paraît pertinent d'abandonner certains travaux de clôtures pour les reporter sur d'autres secteurs plus sensibles.

1.2.3 - Cadre pour les modifications

Il s'agit de rester dans les "volumes" globaux en terme de mètre linéaire et surtout financier prévus aux contrats. Il s'agit également de respecter l'objectif premier de mise en défens des végétations littorales. Toutefois, l'intervention étant réaliser par une entreprise, la mairie a choisi de faire réaliser tous les aménagements qui apparaissent nécessaires et prendra en charge les linéaires supplémentaires qui dépasse le volume financier du contrat.

II - Situation par secteurs

II.1 - Aod Ar Groaz (secteur 1)

II.1.1 - Avancement des travaux

Les travaux sont terminés pour ce secteur. Des oyats ont été plantés par le chargé de mission pour accélérer la re-végétalisation d'ancien chemin. Les premiers résultats visuels sont assez encourageants.

II.1.2 - Modifications réalisées

Deux modifications ont été réalisées sur ce secteur. Il était prévu d'installer du trifil en lieu et place du monofil pour isoler le secteur de dunes grises dans l'idée d'assurer une quiétude à des animaux (chèvres ou moutons) qui auraient pu y être installés pour limiter l'enfrichement. Le propriétaire pressenti pour l'installation d'animaux n'est plus disponible pour ce projet ; de plus les clôtures trifil sur ce site n'avait pas fait l'unanimité au sein de la commission dunes. Il a donc été choisi de renouveler à l'identique avec du monofil. Un tronçon démontable a été prévu afin de permettre une intervention mécanique et limiter le développement des ronciers.

La seconde modification consiste en l'ajout d'un monofil le long de la route en haut de dune pour guider les piétons jusque la descente de plage aménagée avec des ganivelles. Les simples plots prévus n'auraient pas suffi à contraindre d'emprunter cet accès. Les plots ont toutefois été conservés en parallèle afin de bien préciser aux piétons le chemin à suivre et d'éviter le stationnement de véhicules sur le trajet des piétons.

II.2 - Dune de la Sècherie(secteurs 11 à 14)

II.2.1 - Gwenn Drêz (secteur 11)

II.2.1.a - Avancement des travaux

Les travaux sont terminés pour ce secteur. Un ajout est souhaitable à la limite ouest de ce secteur au niveau de l'accès à l'escalier.

II.2.1.b - Modifications réalisées

Deux modifications principales ont été réalisées sur ce secteur. Le tronçon de monofil prévu en parallèle de la clôture de trifil a été abandonné. La présence d'oyat sur une partie l'aurait rendu localement peu visible et dangereux. De plus, la clôture de trifil suffit à elle seule à guider et à cantonner les usagers.

La seconde modification est la réparation d'un plus grand linéaire de ganivelles. Au moment de la rédaction du projet, les ganivelles de ce secteur assuraient leur fonction de mise en défens, mais suite aux vents des deux précédents hivers, elles se sont dégradées et certaines étaient même couchées. Près de 80 m supplémentaires ont donc nécessitées l'installation de nouveaux poteaux voir la fixation de nouveaux fils.

II.2.1.c - Modifications envisagées

Les ganivelles qui délimitent à l'est l'accès vers l'escalier amovible sont ensablées, basses et faciles à enjamber. Il se produit que des enfants principalement, enjambent et sautent du haut de la dune accentuant l'érosion au bord de de l'escalier. Cet escalier qui est l'accès du camping vers la plage, a été financé par un contrat Natura 2000. Il a dû être repositionné suite à l'érosion de la dune car ne reposait plus que d'un demi-mètre sur le sommet de la dune. Il convient donc de prévenir les comportements humains qui peuvent amplifier l'érosion naturelle. Il s'agirait de poser une nouvelle clôture de ganivelles en avant de la première pour la rehausser (cf. carte).

II.2.2 - Aod Enez Du(secteur 12)

II.2.2.a - Avancement des travaux

L'essentiel des travaux prévus ont été réalisés pour ce secteur. Toutefois, ce secteur ayant été très fortement érodé, il est envisagé des modifications et des ajouts de clôtures neuves.

II.2.2.b - Modifications réalisées

Trois modifications ont été réalisées sur ce secteur. Le tronçon de monofil prévu pour limiter la descente vers la plage (au niveau où la dune forme une pointe arrondie) n'a pas été installé. Il s'avère que cet équipement serait insuffisant car il s'agit a priori plutôt d'un accès pour quelques habitués. De plus, suite à l'érosion très forte de ce secteur, il est envisagé d'installer une clôture haute en trifil.

Les plots neufs prévus en parallèle du nouveau de tronçon de ganivelles (vers le centre du secteur) n'ont pas été installés car s'avèrent inutiles pour guider le public à cet endroit car la végétation est assez développée en retrait et canalise de fait les usagers.

A l'ouest du secteur, les travaux de réparation et remplacement ont été menés globalement comme prévu mais il apparaît clairement dans ce secteur que la pose de clôtures neuves est nécessaire. Ainsi, certains tronçons la réparation prévue a été mise en suspens pour privilégier si possible une clôture neuve.

II.2.2.c - Modifications envisagées

Pour ce secteur, il est envisagé de mettre en défens l'intégralité du front de dunes. Ce secteur étant le seul qui présente un front de dune non protégé. Ce site semblant moins fréquenté, une mise en défens de ce type n'avait pas été jugée prioritaire. L'érosion forte a transformé le front de dune en falaise haute de plus de 6 m et le sommet de dune continue de reculer dans un processus classique de stabilisation. Actuellement, l'intégralité des ganivelles parallèles au trait de côte à l'est du secteur sont très proches du sommet de falaise dunaire et risquent de tomber à court ou moyen terme. Par ailleurs, elles se sont dégradées et certaines commencent à casser. Il s'agirait d'installer une clôture trifil (préférable à des ganivelles car ce secteur est très exposé au vent et il n'y a pas d'objectif d'ensablement), avec un recul du sentier sur une partie du tronçon (cf. carte).

II.2.3 - Aod Ar Vougo (nord-est) (secteur 13)

II.2.3.a - Avancement des travaux

L'essentiel des travaux prévus ont été réalisés pour ce secteur. La quasi-totalité des ganivelles de ce tronçon étaient à changer ou réparer. Il subsiste quelques tronçons qui n'ont pas été réparés car il conviendrait plutôt d'y mettre des clôtures neuves

II.2.3.b - Modifications réalisées

Les deux principales modifications sont la non réparation de l'ancien tronçon de ganivelles (ouest de ce secteur) qui n'ont plus de fonction de mise en défens puisqu'une nouvelle clôture de ganivelles a été placée en bord de chemin. N'ayant pas d'enjeu d'ensablement, il a été jugé peu utile de réparer ces ganivelles.

Le tracé du trifil a été modifié à hauteur du parking afin d'englober la table de picnic située à cet endroit.

II.2.3.c - Modifications envisagées

Quelques tronçons jugés en état suffisant lors du projet initial méritent d'être remis à neuf (cf. carte).

II.2.4 - Aod Ar Vougo (sud-ouest) (secteur 14)

II.2.4.a - Avancement des travaux

L'essentiel des travaux prévus pour ce secteur ont été réalisées.

II.2.4.b - Modifications réalisées

Au niveau du parking à l'est du secteur, il n'a finalement pas été conservé le projet de "fermer" entre les deux accès vers la dune depuis le parking. Le tracé du GR 34 en haut de dune est assez étroit et peut être difficile pour certaines personnes ou groupes. Il a donc été décidé de préserver le passage le long du parking. Cette modification implique l'utilisation de moins de ganivelles. De même, la clôture trifil prévu à l'est de ce même parking n'a pas été posée car il s'avère que le chemin à mettre en défens est très peu utilisé.

Les interventions prévues en front de dune ont été abandonnées suit à l'érosion marine hivernale (cf. I.2.2.b).

II.2.4.c - Modifications envisagées

La seule modification prévue est le prolongement de la ganivelle par du trifil face au parking du Vougo afin de bien marquer l'accès et éviter que les gens ne cheminent le long des ganivelles (cf. carte).

II.3 - Presqu'île des Dibennou-An Ode Wenn (secteurs 3 à 8)

Il s'agit du secteur concerné par l'essentiel des travaux restants.

II.3.1 - Aod Vihan An Ti Hard (secteur 3)

II.3.1.a - Avancement des travaux

Sur ce secteur, seul le monofil déjà en place a fait l'objet d'une réparation.

II.3.1.b - Modifications réalisées

L'accès à cette plage a été condamné suite à la forte érosion qu'a subi cette dune. L'escalier de cet accès était déjà érodé au moment de l'élaboration du contrat (janvier 2012). La situation s'est fortement dégradée et il n'est plus envisageable d'utiliser cet accès qui a donc été bloqué par la pose de ganivelles. La commune envisage la pose d'escalier amovible du type de celui posé aux dunes du Vougo.

II.3.1.c - Modifications envisagées

Il était prévu de poser des ganivelles en pied de dunes afin de favoriser leur stabilisation. Après les tempêtes de cet hiver, il est certain que ces équipements n'eurent pas résisté à la force des vagues. Par contre, il apparaît que ce secteurs est fréquenté et que des personnes descendent sur ces dunes particulièrement abruptes et contribuent à leur érosion. Il est donc souhaité poser une clôture ganivelles le long du GR34 afin de bloquer les personnes tentées de débouler les dunes (cf. carte).

II.3.2 - Aod An Ti Hard (secteur 4)

II.3.2.a - Avancement des travaux

Pas de travaux prévus réalisés pour le moment.

II.3.2.b - Modifications réalisées

Suite aux tempêtes de cet hiver, la quasi-totalité des ganivelles ont été couchées ou détruites. La commune en régie a réalisé la réparation de celles demeurant en bon état. Par ailleurs, les barrières d'ensablement de ce secteur vont être réparées (travaux ne pouvant relever du contrat).

II.3.2.c - Modifications envisagées

Afin d'assurer la protection de la dune embryonnaire et dune mobile naissante, il est nécessaire de canaliser les usagers du GR34. Aussi, il est prévu de replacer des ganivelles telles qu'elles étaient positionnées avant les événements climatiques (cf. carte).

II.3.3 - An Dibennou (secteur 5)

II.3.3.a - Avancement des travaux

Pas de travaux prévus réalisés pour le moment.

II.3.3.b - Modifications réalisées

Aucune intervention réalisée sur ce secteur.

II.3.3.c - Modifications envisagées

Les travaux initialement prévus seront réalisés tel quel à l'exception de la descente de plage qui n'aurait pas résisté si elle avait été positionnée tel que prévu. La descente actuelle sera finalement refaite car moins exposée aux vagues.

Suite aux tempêtes de cet hiver, la dune a été fortement érodée mais n'a pas entraîné de coupure du sentier. En un point, l'érosion du pied de la falaise dunaire a entraîné un affaissement qui s'est finalement stabilisé. Les ganivelles se sont également affaissées en ce point ainsi qu'au niveau de la barrière d'ensablement et nécessitent d'être redressées.

Enfin, côté ouest la falaise sableuse et limoneuse a été érodée. Il est nécessaire de canaliser la fréquentation à cet endroit pour éviter d'une part que la fréquentation n'amplifie l'érosion, et d'autre part pour éviter que les usagers empiètent de manière désorganisée sur la dune.

II.3.4 - Porz Olier (secteur 6)

II.3.4.a - Avancement des travaux

Pas de travaux prévus réalisés pour le moment.

II.3.4.b - Modifications réalisées

L'érosion de la dune et de la barrière d'ensablement a été très forte au nord de cette crique et totalement détruit le sentier sur environ 50 m. Le sentier et cette partie de la dune a donc été bloqué par des ganivelles qui sont en place depuis janvier.

II.3.4.c - Modifications envisagées

Il est prévu de reconstituer la barrière d'ensablement à l'identique. Pour le cheminement du sentier, il est envisagé plusieurs options. La préférence va au recul du sentier au profit de la restauration de la dune. Cette option est conditionnée à un accord avec le propriétaire de la parcelle sur lequel le chemin devrait être repositionné. En l'absence d'accord, le chemin sera repositionné à l'identique. Il n'est donc pas possible d'apporter au moment de la rédaction de ce rapport la solution retenue. Cela est de peu d'importance au regard des aménagements prévus. Les linéaires de monofil devraient être posés dans des conditions prévues, sauf le cheminement spontané depuis le parking sera conservé. Il est en effet constaté que la pression de fréquentation faible sur ce secteur contribue à limiter l'envahissement par la fougère aigle à proximité du parking.

II.3.5 - Porz Ar Bagou (secteur 7)

II.3.5.a - Avancement des travaux

Pas de travaux prévus réalisés pour le moment.

II.3.5.b - Modifications réalisées

Aucune intervention réalisée sur ce secteur.

II.3.5.c - Modifications envisagées

L'érosion de la dune et de la barrière d'ensablement a été assez forte. La dune s'est particulièrement érodée en un point. Il est prévu de poser du monofil, mais étant donné qu'il s'agit d'une falaise abrupte et que le monofil pourrait s'avérer dangereux, du trifil sera installé à la place.

II.3.6 - An Ode Wenn (secteur 8)

II.3.6.a - Avancement des travaux

Pas de travaux prévus réalisés pour le moment.

II.3.6.b - Modifications réalisées

L'érosion de la dune a été très forte au nord de ce secteur avec un recul de près de 10 m au plus fort. Afin de sécuriser le sentier et de limiter l'érosion, des ganivelles ont été posées en janvier mais ont été en partie emportées suite aux événements de début février.

II.3.6.c - Modifications envisagées

Afin de limiter l'érosion et de favoriser la restauration de la dune, il est prévu de reculer le sentier de quelques mètres au niveau de la zone érodée. Le sentier sera canalisée par du trifil côté mer.

Les ganivelles initialement prévues au sud de la zone ne seront par contre pas installées. Il s'avèrent que le sentier que nous souhaitions conserver à cet endroit pose des problèmes d'accessibilité et qu'il est faiblement utilisé. Jugeant que la dune est caractérisée par une dynamique positive d'expansion, il s'avère après réflexion inutile de modifier la situation actuelle (cf. carte).

II.4 - Synthèse des linéaires par grands secteurs

Les tableaux page suivante synthétise par types et par secteurs (phases) les linéaires réalisés, à réaliser et ceux qui sont abandonnés (à ne pas réaliser).

II.5 - Cartographies

Chaque secteur concerné par les travaux fait l'objet d'une cartographie représentant :

- la situation initiale (diagnostic des aménagements existants)
- le projet d'aménagement tel qu'il a été déposé
- les travaux réalisés jusqu'à présent
- les travaux à réaliser et présentant les principales modifications par rapport au projet initial

DETAILS DES LINEAIRES REALISES OU RESTANT PAR SECTEURS

				Plots			Mor	nofil		Bifil Trifil					Ganivelles			
Numéro du secteur	Secteur	Avancement	Nouveau	Réparation	Suppression	Nouveau	Réparation (fil à retendre)	Réparation (fil neuf)	Suppression	Nouveau	Réparation	Suppression	Nouveau	Réparation	Suppression	Nouveau	Réparation	Suppression
1	Aod ar Groaz	Réalisé	78			433			496							40		
		Aréaliser																
		Ne sera pas réalisé											156					
		Réalisé + à réaliser	78			433			496							40		
	Ar Barachou d'An Ode Wenn	Réalisé																
3 à 8		Aréaliser					70		219				100			178	50	
300		Ne sera pas réalisé				159										186		
		Réalisé + à réaliser					70		219				100			178	50	
	Total Vougo	Réalisé	446			64							170			580	241	149
11 à 12		Aréaliser											370			281	35	22
11 & 12	Total Vougo	Ne sera pas réalisé	21			78							37			99	79	29
		Réalisé + à réaliser	446			64							540			860	275	171
	Total tous secteurs	Réalisé	524			497			496				170			619	241	149
1 à 14		Aréaliser				159			219				470			459	85	
1 4 14		Ne sera pas réalisé	21			108							193			285	79	29
		Réalisé + à réaliser	524			656	70		715				640			1078	325	171

RESUME DES LINEAIRES RESTANT POUR INTERVENTION

				Plots			Mor	nofil		Bifil					Trifil			;
Numéro du secteur	Secteur	Avancement	Nouveau	Réparation	Suppression	Nouveau	Réparation (fil à retendre)	Réparation (fil neuf)	Suppression	Nouveau	Réparation	Suppression	Nouveau	Réparation	Suppression	Nouveau	Réparation	Suppression
1 à 14	Total tous secteurs	A réaliser				159	70		219				470			459	85	22
Devant être réalisé avant fin 2014					159	70		219				195			459	85	22	
Pouvant être réalisé début 2015													275					